Givors : des enfants dans un extrême danger sous le voile islamique

05/05/2010 à 22h11

La famille Bouzid est accusée de maltraitance sur ses enfants. Le mari et la femme comparaissaient hier devant le tribunal correctionnel de Lyon (photo).



Une caricature de religion. Même pas drôle.Hier, deux parents comparaissent face au tribunal correctionnel de Lyon pour privation de soins et non respect de scolarisation. Au bout de six heures de débats, le procureur Samuel Afchain requiert quatre ans de prison, dont deux ferme, contre Baroudi Bouzid, 47 ans, le père, un an avec sursis contre la mère, ainsi qu'une privation des droits civils et de famille.

« **Ils ont fait délibérément le choix de priver leurs enfants des soins nécessaires** », souligne le magistrat, pour qui « les principes religieux ne peuvent en aucun cas justifier les infractions à la loi française. » Vêtus de noir de la tête au pied, l'homme un turban sur la tête, la femme gantée, les yeux invisibles jusqu'à ce que la présidente du tribunal lui demande de lever son voile, les prévenus semblent sortis d'un autre monde, ancestral, décalé, isolé. Et c'est bien ce qui a fait le malheur de leurs cinq enfants. En 2002, un médecin donne l'alerte, évoque une situation « d'extrême danger ». Le petit garçon, âgé de cinq ans et demi, a la taille d'un enfant d'un an et demi.

Il ne tient pas sur ses jambes, des os sont brisés, il ne parle pas, n'est jamais allé à l'école. Des enquêtes successives découvrent une famille en complète autarcie. **Le père affiche « une conviction religieuse musulmane orthodoxe**

». Il ne travaille pas, s'en prend aux institutions qui lui cherchent des noises mais « accepte très bien les avantages sociaux », note un expert.

Source : Le Progrès

(merci à Yoyo et Louis d'or)